SGTA - Audition sur la nouvelle structure organisationnelle, 2 novembre 2022, 18.30-20.00h, par zoom

Introduction par Jürg Bolliger, président de la SGTA/ASAT
Salue toutes les personnes présentes à l'audition.
Merci au groupe de travail qui s'est penché sur les nouvelles structures de la SGTA/ASAT.
Une même audition, menée par Sylvie Corthésy Delacroix, a eu lieu il y a deux jours, le 31.10.22, également via Zoom en français.

Présentation des activités du groupe de travail "Nouvelle structure organisationnelle SGTA/ASAT" par Martin Bolliger, président de la DSGTA.
à l'aide des diapositives suivantes :

PREMIÈRES PROPOSITIONS POUR UNE NOUVELLE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE SGTA/ASAT

HEARING
pour les membres de la SGTA et de l'ASAT/SR Mercredi 02.11.22, 18.30-20.00h, Zoom

Groupe de travail SGTA/ASAT :
Sylvie Corthésy Delacroix (Présdente ASAT-SR)
Catherine Corbaz, (Comité ASAT-SR)
Fabio Balli (Vice-président ASAT/SR - 15.10.22)
Katrin Hodel (Présidente SGTA/ASAT - 31.08.22)
Jürg Bolliger (Président SGTA/ASAT à partir du 01.09.22)
Tanja Kernland (Vice-présidente Comité DSGTA - 15.03.22) Mike Kercher (Délégué EATA, Comité DSGTA)
Martin Bolliger (Président de la DSGTA)

Points de départ du projet

Nécessité d'adapter nos structures organisationnelles

Volonté d'unir nos forces et de développer la coopération

Désir de renforcer les relations/contacts avec nos membres, les organisations qui nous sont liées et les écoles

Envie et défi de faire vivre l'interculturalité et le bilinguisme au sein de la communauté AT en Suisse

Approche de notre réflexion

Une seule société suisse d'AT, interculturelle et bilingue

Les membres sont au centre de nos préoccupations

Développement d'une dynamique participative et dynamique

Structure horizontale, dynamique et émergente

Professionnalisation de notre association
Coopération fructueuse avec nos pays voisins

Optimisation de nos financières

Organigramme possible (en s'inspirant de la DGTA)

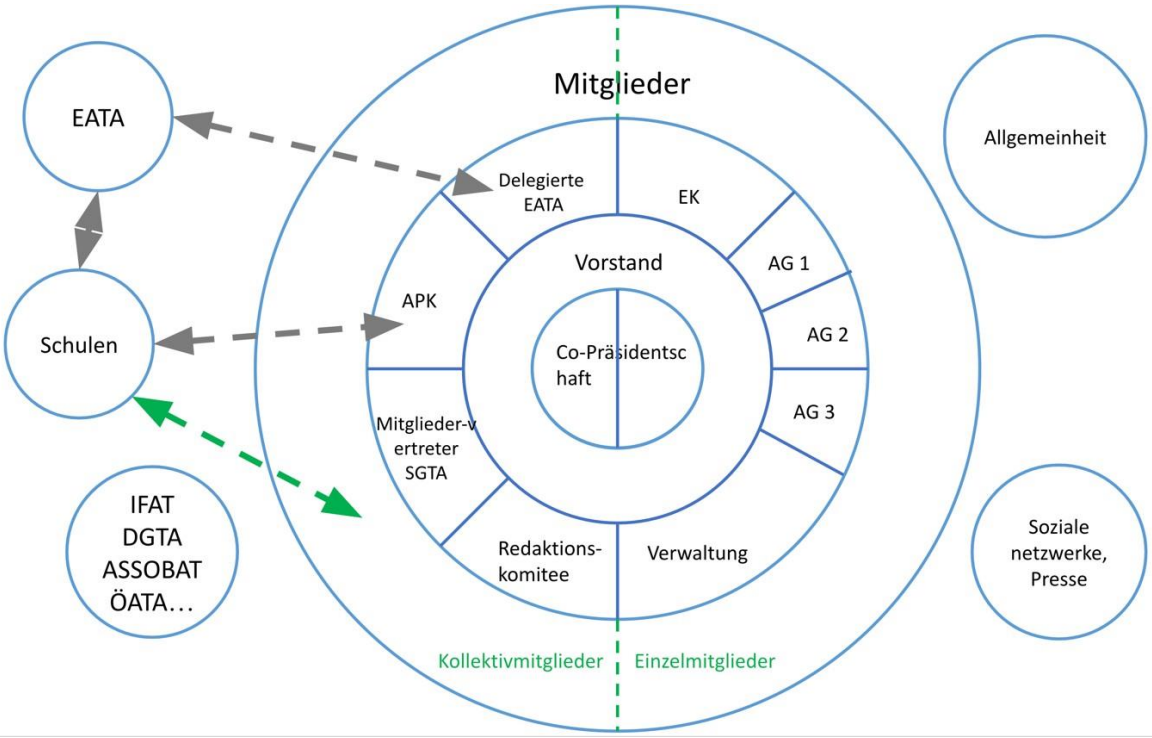

Consolidation des finances - premier projet

Einnahmen	CHF	Dépenses	CHF
Cotisations des membres	80'000–100'000	EATA	14'000
Certificats	5'000–8'000	bso /SGfB	3'500
Vente de livres	5'000–10'000	Publications	10'000
Annonces	5'000	Infrastructures numériques	2'500
		Conférences/AG	15'000
		Administration externalisée	20'000
		Frais du comité et des groupes de travail	20'000
		Coopération internationale	10'000
		Projets	10'000
Total des recettes	**95'000–123'000**	**Total des dépenses**	**105'000**

Points de discussion possibles dans les groupes de discussion

Premières réactions, remarques, idées, suggestions...

Structures d'un futur comité et d'un comité élargi

Durée des mandats dans les comités et organes

Bilinguisme - Parité linguistique

Membres individuels - Membres collectifs (instituts TA)

Professionnalisation de certains domaines/fonctions

Finances

Après cette présentation introductive par Martin Bolliger et Mike Kercher, Jürg Bolliger a lancé les breakout rooms de 35 minutes pour trois groupes de discussion, animés par Angela Oberhänsli, Tanja Kernland et Mike Kercher.

De retour en plénière, les trois animateurs* ont fait un retour sur le travail effectué dans les sous-groupes.

Voici les différents comptes-rendus des sous-groupes, rédigés par les modérateurs·trices :

Groupe 1 (animé par Tanja Kernland)

Important : il n'est pas nécessaire de parvenir à un consensus dans les groupes !
En outre, il est important de répéter les votes critiques afin de s'assurer qu'ils sont bien compris et qu'ils peuvent être consignés.

Questions possibles :

- Le groupe de travail des deux comités est-il, selon vous, sur la bonne voie ?
- Qu'est-ce qui vous plaît dans ces propositions ?
- Qu'est-ce qui n'est pas clair pour vous ?
- Où avez-vous d'autres idées ?
- Bilinguisme / Équivalence
- Membres individuels et collectifs
- Combien de temps doit-on élire quelqu'un, combien de fois peut-il être réélu ?
- Finances - quelles sont vos indications ?

Indications du groupe :

- Les finances : Lorsqu'une association veut faire quelque chose, cela coûte toujours quelque chose. Avez-vous déjà des idées pour générer des recettes autres que les cotisations des membres ?
- Il existe des différences culturelles dans ce que l'on entend par "conseil" dans différentes régions. La culture des examens est également différente. La collaboration au sein de la Suisse offre la possibilité de coordonner les cursus des différents centres. La coordination entre les différents instituts peut être renforcée.
- Renforcer la mise en réseau entre les instituts et contribuer ainsi à l'assurance et au développement de la qualité.
- Le BSO est un partenaire très important pour les membres. Veuillez bien vérifier ce que signifie chaque forme d'organisation pour la collaboration avec le BSO.
- Comment la nouvelle structure peut-elle apporter une sécurité en termes de qualité et de professionnalisation ? Comment la structure peut-elle fonctionner à long terme, indépendamment des individus ?
- La nouvelle structure semble beaucoup plus étroite, prédéfinie avec peu de liberté interne pour les enseignants. Cela peut avoir pour conséquence qu'elle soit moins (ou plus) attrayante pour les enseignants.
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de surstructuration. L'objectif doit être le suivant : Ne pas dépasser le nombre de structures et de directives nécessaires.
- L'important est d'avoir une présence saine et forte sur le marché.
- Cela donne l'impression d'une nouvelle énergie - génial ! Et en même temps, changement de culture : il faut beaucoup de personnes actives qui collaborent au sein de l'association.
- Est-ce qu'une présidence peut le faire ? Est-ce possible à titre bénévole ? Le paiement n'est toutefois guère possible financièrement. Une présidence purement bénévole a un autre impact à l'intérieur et à l'extérieur qu'une présidence professionnelle. Il serait intéressant d'examiner comment. par exemple le BSO.
- Réunir deux cultures : Il est important que des personnes issues des deux régions linguistiques collaborent. Il est essentiel que la présidence parle bien les deux langues. Elle doit être présente dans les deux régions.
- Une voix estime qu'il faut une coprésidence dans les premiers temps. Après un certain temps, cela pourrait être différent. La structure doit absolument être conçue de manière à ce que les membres qui ne comprennent pas l'autre langue se sentent bien représentés.
- Comment le Tessin pourrait-il être impliqué ?

Point de vue de la présidente de la CFE Kathrin Rutz :

- Organigramme : des structures allégées, c'est bien. Aujourd'hui, il y a souvent plusieurs voies et les responsabilités ne sont pas claires. Il est important qu'elles soient claires à l'avenir. Le fait que nous négocions en tant qu'association (et non en tant qu'institut) est un sujet important, surtout dans les négociations avec le BSO. Actuellement, il est difficile de familiariser les enseignants ou les instituts avec les directives du BSO. Il est important de se présenter en tant qu'association suisse avec une affiliation collective. Pour les petits instituts, il est préférable de pouvoir dire qu'ils sont membres collectifs.
- Vérifier encore la forme juridique : Association ? Ou autre ? Existe-t-il d'autres formes utiles ? Un institut suisse ?
- Organigramme : rappelle la DGTA et l'EATA. Utile pour la connexion au sein du contexte AT. Pas sûr que ce type de structure soit utile pour la collaboration avec BSO, SGfB, SEFRI.
- Développement en Rg. Coopération avec la Suisse romande

<u>Groupe 2 (animé par Angela Oberhänsli)</u>

En principe, l'idée de fusionner et de simplifier les structures et l'organisation de la SGTA (DSGTA/ASAT-SR) est bien accueillie par notre groupe. Tout le monde est content que cette fusion soit maintenant abordée.

Questions - Comité directeur

- Comment fonctionne le comité directeur ? Comment fonctionne le comité élargi ?
- En quoi consiste le comité ou le comité élargi ?
- Comment et quand se rencontrent-ils ? Sous quelle forme et à quelle fréquence se rencontrent-ils ?
- Quels sont les droits et obligations respectifs de ces organes ?
- Qui dirige l'association ?

Questions Groupes de travail et de projet

- Les groupes de travail semblent bien ancrés dans le nouvel organigramme. Qurl est leur mandant ?
- Clarifier les responsabilités des groupes de projet concernant le budget, les participants, ...
- Bien réfléchir à la durée desmandats Questions relatives à l'affiliation

- Définir la différence entre l'adhésion individuelle et l'adhésion collective
- L'idée a été bien accueillie
- Quel est l'intérêt d'une adhésion collective ?
- Répartition des finances et du pouvoir, des droits et des devoirs - comment ?
- Quels sont les critères d'admission des membres collectifs ? (LWO était un sujet de discussion dans notre groupe)
- L'avantage de l'adhésion collective pourrait être que nous pourrions, en tant qu'association, entrer plus rapidement et mieux en contact avec les instances fédérales et qu'une collaboration efficace aurait ainsi lieu au même niveau. Renforce le pouvoir de l'association.

Notes

- Jusqu'à présent, nous avions 2 délégués EATA ? Est-ce qu'il en sera de même à l'avenir ?
- Thème linguistique : les membres actifs de la DSGTA connaissent bien le milieu et se connaissent bien entre eux. Si quelqu'un a une idée, il/elle trouve rapidement des personnes qui s'y intéressent et participent. La mise en réseau a été facile. Comment cela va-t-il se passer au-delà de la frontière linguistique ? Ce sera plus complexe.

Membres

- Structures plates : comment les membres parviennent-ils à faire une avancée au sein de l'association, à proposer une idée pour un projet ?
- Où les membres peuvent-ils participer aux décisions ?

Finances

- Budget relativement faible pour les projets
- Est-ce que nous générons vraiment plus de finances avec la fusion ?

Groupe 3 (animé par Mike Kercher)

- Agréable, fédérateur, structure légère et large soutien, cela sonne positif et peut apporter de l'énergie.
- En même temps, voir combien de membres s'engageront réellement - qu'est-ce qui est réaliste ?
- Le regroupement des forces et le large soutien ont été très bien accueillis.
- La CFE devrait continuer à jouer un rôle central à l'avenir.
- Compétences décisionnelles : Qui décide en fin de compte de ce qui sera fait ? Il est important de procéder à de larges consultations avant de prendre des décisions.
- Vision / objectif de la nouvelle ASAT pas encore clair.
- Quelle est la différence entre les membres collectifs et les enseignants ?
- Les avantages pour les membres : Comment cela peut-il se présenter concrètement ? Les avantages pour les membres doivent être clairs.
- Le fait de voyager en deux langues permet d'élargir le cadre de référence linguistique. De bonnes traductions sont importantes et fonctionnent déjà très bien aujourd'hui (rencontre des enseignants SGTA/ASAT). Le "bilinguisme" est en principe considéré comme un enrichissement et une chance.

Discussion ou remarques supplémentaires en plénière

- Les membres individuels comme les membres collectifs doivent trouver un intérêt à être membres de la nouvelle ASAT. Pour les enseignants, cela doit apporter plus que des coûts.
- Des incitations possibles pour l'adhésion collective seraient
    - Droit de vote double
    - Événement commun/réunion d'échange (accent sur les structures vs. réunion des enseignants avec accent sur les contenus)
    - Siège (quota) dans les commissions
- La réciprocité est ici importante : que doit apporter un institut en tant que membre collectif pour pouvoir devenir membre ?
- Il faut un bon accord, basé sur la réciprocité, entre l'association et les membres collectifs.
- Rémunération des offices centraux : dès que nous pourrions nous permettre de rémunérer certains travaux, ce serait en tout cas une bonne idée.
- Aujourd'hui, il y avait à peu près autant de participants qu'avant-hier, bien que la DSGTA compte presque deux fois plus de membres que l'ASAT-SR. Comment pouvons-nous activer encore plus de membres ?
- Montrer à combien s'élèvent les économies financières réalisées grâce au regroupement. 10'000.- pour les projets semble plutôt juste. Explication de Mike Kercher : les avantages pour les membres peuvent provenir des projets, mais aussi de la collaboration internationale, des publications, etc. Remarque de Martin Bolliger : dans une phase initiale, nous aurons probablement besoin d'argent pour le regroupement. Ensuite, de l'argent devrait être libéré pour les projets.
- L'administration peut et doit en tout cas être professionnalisée. Des améliorations sont nécessaires dans ce domaine.
- Qu'en est-il du Tessin ? Comment pourraient-ils être impliqués ? Remarque d'Angela Oberhänsli : selon un contact qu'elle a eu, il n'y a qu'un seul enseignant au Tessin. Liselotte Fassbind-Kech ajoute que cet enseignant est un CTA et qu'ils veulent mettre en place une école qui propose des offres dans le domaine du counselling. Massimiliano Garavaglia, Omeonatura - Insitituto die formazione di medicina naturale e counselling, Via G. Motta 6, 6830 Chiasso, www.omeonatura.ch, Formazione riconosciuta : Counsellor in Analisi Transazionale.

Les prochaines étapes : Martin Bolliger
Toutes les remarques seront consignées dans un procès-verbal et mises à la disposition de tous les membres. Fin 2022, les membres recevront un retour avec des propositions élargies.
Des soundingboards sont prévus en janvier 2023. Les résultats sont réintégrés dans le travail. Des propositions concrètes sont soumises aux deux assemblées générales en mars 2023.

Quelle est la suite des événements ?

Procès-verbal des deux auditions à tous les membres

Le groupe de travail discute des résultats et élabore d'autres propositions

Retour d'information en fin d'année à tous les membres

Prochains sounding boards par zoom :

mardi, 10 janvier 2023, 18h30-20h00 lundi 23 janvier 2023, 18h30-20h00

AG DSGTA : 11.03.2023
AG ASAT-SR : 16.03.2023
AG SGTA/ASAT : 30.03.2023, Bienne

Merci pour la discussion active et les conseils utiles !
Un merci spécial aux animateurs·trices de groupe, Angela Oberhänsli, Tanja Kernland et Mike Kercher.

Compilation du procès-verbal : mb
02.11.22